

## Le CAT : l'œuvre du pasteur Carpentier

### L'Association Évangélique de Bienfaisance de l'Eyrieux (AEBE)

Le Consistoire de 14 paroisses protestantes de la Vallée de l'Eyrieux crée, le 17 mai 1960, l'Association Évangélique de Bienfaisance de l'Eyrieux avec pour but : "d'organiser un service social commun aux membres des diverses églises et communautés évangéliques de la Vallée de l'Eyrieux dans l'intérêt des jeunes, des familles et des personnes âgées ou nécessiteuses" (Archives AEBE). Le pasteur de Saint-Laurent-du-Pape, Jean-Marie Carpentier, préside cette association, dont le premier objectif est la création d'une maison de retraite. Objectif atteint le 15 juin 1966 avec l'ouverture des "Mûriers" à Saint-Sauveur-de-Montagut.

### Un projet en faveur de l'enfance inadaptée

Avant même l'ouverture de la maison de retraite, le pasteur Carpentier attire l'attention des membres de l'association, lors de son assemblée générale en octobre 1964, "sur le dramatique problème de l'enfance inadaptée" et souhaite que l'association s'engage dans ce domaine.

Jean-Marie Carpentier n'aura de cesse d'étoffer son projet qui va évoluer vers un Centre d'Aide par le Travail (CAT), plus conforme aux priorités gouvernementales. A son assemblée générale d'octobre 1967, l'AEBE se lance dans la création d'un CAT pouvant accueillir 80 personnes avec un double objectif "de donner un cadre de travail aux débiles profonds adultes par la création d'ateliers, à valeur éducative, adapté à leurs possibilités et de donner aussi un cadre de vie à ceux dont les parents ont disparu grâce à un foyer d'hébergement". (Archives AEBE)

### Le choix de Beauchastel

L'implantation de ce CAT est envisagée à Beauchastel, car la municipalité dirigée par Henri Duport, très favorable à ce projet, est disposée à tout mettre en œuvre pour trouver un emplacement.

L'AEBE achète un terrain à M. Bonnardel dans le quartier de Marly. La mairie de Beauchastel s'engage à fournir une parcelle attenante pour réaliser le projet, conçu par l'architecte Henry Gibert de Tournon, pour accueillir 80 à 100 travailleurs "débiles mentaux profonds".

La mairie se ravise et propose à l'AEBE un terrain plus grand, près de 5 ha, situé à l'Île Blaud et rétrocédé récemment par la CNR à la commune. L'AEBE revend son terrain de Marly à la Coopérative HLM du Bas-Vivarais et l'architecte Gibert adapte son projet pour l'installer sur le nouvel emplacement.



Henri Duport (à gauche), maire de Beauchastel, avec le pasteur Jean-Marie Carpentier (le Dauphiné - février 1972)

Mais le 8 octobre 1970, une circulaire du ministre de la Santé Publique, Robert Boulin, impose que les ouvertures de CAT soient effectuées par des collectivités territoriales ou des établissements publics. L'AEBE, qui est une association, est donc dans l'impossibilité de réaliser son projet. Pour s'adapter à cette nouvelle réglementation, la mairie de Beauchastel accepte d'être le constructeur et le propriétaire du CAT, à condition que l'AEBE en assure la gestion et la responsabilité financière. Une convention de régularisation sera rédigée en ce sens entre les deux parties en mars 1974.

### Le centre provisoire de démarrage

Dans l'attente de la construction d'un centre définitif, l'AEBE ouvre un centre de démarrage dans la "ferme Guichard", mise à disposition par la municipalité. Ce bâtiment deviendra deux ans plus tard la mairie. Le pasteur Carpentier, détaché pour un an de son ministère, prend la direction de ce centre qui ouvre le 2 mai 1972 avec cinq handicapés, Josette, Roland, Alain, Claude et Gilbert. Pour son fonctionnement, quatre personnels techniques et administratifs sont recrutés, dont un chauffeur qui, avec un mini-bus, transporte les cinq ouvriers entre leur domicile et le centre. Six mois plus tard, une quinzaine d'handicapés travaille pour conditionner des stylos Reynolds et confectionner de la petite serrurerie. Les repas sont pris à la base de voile gérée par la Fédération des Œuvres laïques.



Ferme Guichard, propriété communale



Le Réveil, journal protestant - septembre 1972

### La pose de la première pierre du centre définitif

La cérémonie de la pose de la première pierre se déroule le 8 octobre 1972 en présence notamment de Max Moulin, préfet de la Région Rhône-Alpes, Guy Ducou Le Pointe, préfet de l'Ardèche, des sénateurs Ribeyre et Jourdan, des députés Cornet et Torre, du conseiller général Guy Fougérol et de nombreux maires. Bref tout le monde politique de l'Ardèche.

Dans son allocution le maire de Beauchastel, Henri Duport, rend hommage

au pasteur Carpentier "le père de ce Centre" qui a vu le jour grâce à "son labeur et son acharnement". A propos du CAT, il parle "d'un monument de charité, de bonté ... un message qui ira, s'irradiant loin hors des limites de notre modeste village, qui en sera justement fier". (Archives AEBE)

Quant au pasteur Carpentier, il souligne que sans l'aide de la commune de Beauchastel, le Centre n'existerait pas. Il conclut avec sa "devise en trois verbes : Accueillir, Promouvoir et Épanouir par le travail des handicapés mentaux adultes". (Archives AEBE)



Pose de la première pierre par Max Moulin et Guy Ducou Le Pointe (Dauphiné - 9 oct 1972)

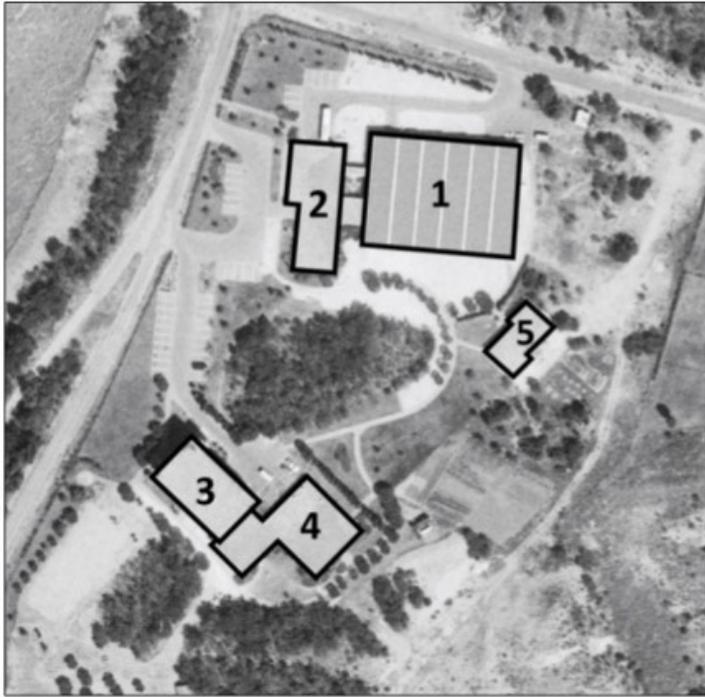
## La gestion du CAT par l'AEBE

### L'inauguration du centre définitif

Dès le 1er mai 1973, l'AEBE décide de nommer le pasteur Carpentier directeur du CAT. Il est jugé le plus apte pour mener à bien le démarrage de cet établissement. Acceptant cette responsabilité, il démissionne de la présidence de l'AEBE.

La construction des bâtiments par la Société Auxiliaire des Entreprises, commencée à l'automne 1972, s'achève en 1973. L'ensemble se compose de trois blocs qui comprennent : les ateliers d'une surface de 1440 m<sup>2</sup> avec les bureaux administratifs, le foyer d'hébergement sur quatre étage avec la zone détente et de restauration, des logements pour des personnels. Il ouvre en septembre 1973 avec 76 ouvriers, dont 54 hébergés sur place, et une quarantaine de personnels d'encadrement et de gestion.

L'inauguration officielle du nouveau centre ne sera programmée que le 9 juin 1974.



Les différents bâtiments du CAT à l'ouverture en 1973

- |                             |  |
|-----------------------------|--|
| 1 - Les ateliers de travail | 3 - Bâtiment d'hébergement             |
| 2 - Locaux administratifs   | 4 - Zone de restauration et de détente |
|                             | 5 - Logements des personnels           |

### Phase de croissance

Très vite, en raison d'une forte demande, l'hébergement s'avère insuffisant. Avec la location au 1er janvier 1976 des villas de la cité sud CNR, 40 places supplémentaires sont permises de loger au total 104 travailleurs. La capacité d'accueil dans les ateliers grimpe à 120, puis est portée à 134 en 1977. Cette même année, le personnel d'encadrement et de gestion atteint le nombre de 67.

Un contrat est passé avec les Cars Charrière en novembre 1976 pour le ramassage des handicapés.

### Le travail dans les ateliers

Le travail exécuté dans les ateliers par les handicapés est fonction de leurs compétences et de l'offre des entreprises qui acceptent de sous-traiter une part de leur production.



L'atelier : au premier plan le conditionnement, au fond la serrurerie

Les domaines d'activité vont donc évoluer dans le temps. Au départ le hall d'atelier se subdivise en plusieurs secteurs : conditionnements et emballages, électricité et câblage avec la réparation de téléphones, menuiserie, serrurerie avec la confection de gonds et pentures. Par la suite s'ajoute une zone pour l'atelier espaces verts.



Au travail dans l'atelier

### Une gestion qui se heurte à des difficultés multiples

Le CAT est devenu en quelques années une entreprise de 200 personnes qu'il faut gérer dans le respect du droit du travail et des obligations sociales, tant pour les travailleurs handicapés que pour les personnels de gestion et d'encadrement. Autre difficulté : assurer la rentabilité financière de l'entreprise avec un suivi comptable irréprochable. Mais l'AEBE, gestionnaire bénévole d'obédience évangélique, va se heurter aux dures réalités de la vie d'une entreprise.

Très rapidement se posent les problèmes inhérents aux publics concernés. Ainsi, en période de congés annuels, il faut s'occuper des handicapés qui n'ont plus d'attaches familiales. L'AEBE résout cette difficulté par le bénévolat avec un appel auprès de familles d'accueil.

Solution qui ne peut perdurer avec un nombre croissant d'handicapés. D'autres problèmes surgissent causés par des fugues et des disparitions de pensionnaires hébergés. Dès le début de l'année 1975, un déficit important est constaté sur le compte regroupant les fonds propres des handicapés, qui n'ont pas les aptitudes nécessaires pour gérer leur argent. L'éducateur en chef est mis en cause. L'AEBE rencontrera des difficultés, jusqu'à la fin de sa gestion en 1990, pour gérer correctement et comptablement ces fonds.

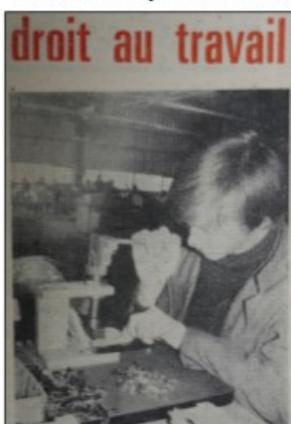


Georges Voltolin,  
un Beauchastellois au travail

La comptabilité n'est pas la seule difficulté rencontrée par l'AEBE. La gestion des personnels pose aussi de nombreux problèmes et des conflits éclatent avec les syndicats qui formulent des revendications et exercent plusieurs fois leur droit de grève. Le Comité d'Entreprise est particulièrement vigilant sur la rédaction du règlement intérieur et l'application des lois qui s'imposent aux entreprises.

Après quatre années de direction, le pasteur Carpentier démissionne de son poste et retourne à sa vocation pastorale initiale. Soulignons que malgré les difficultés, le pasteur Carpentier a réussi à accomplir sa mission. Le CAT fonctionne et accueille une centaine d'handicapés.

Un nouveau directeur, M. Lespinasse, le remplace en août 1977. Il restera en place jusqu'en 1985. Il constate que : *"si certains personnels travaillent et favorisent un bon esprit, il en est d'autres qui dégradent*



Journal le Réveil

*cet esprit et n'envisagent les relations avec la Direction que dans un rapport de force." (Archives AEBE).*

Des procès sont engagés entre les employés et la direction du CAT et l'AEBE. De plus le centre ne parvient pas à atteindre sa capacité d'accueil, qui est de 134 travailleurs. Les finances ne sont pas à l'équilibre.

Pour remédier aux problèmes de gestion, un poste de sous-directeur est créé en septembre 1980, pourvu par M. Malzieu.

### Scission en deux établissements

La loi de décentralisation de juillet 1983 accorde aux départements des compétences dans l'aide et l'action sociale. Après quelques hésitations l'AEBE est contrainte de scinder le CAT en deux établissements, le 10 décembre 1985.

Le CAT, limité aux ateliers de travail, reste sous tutelle de l'État. La direction est assurée par M. Massenez, auquel succèdera M. Buzet, avec 27 personnels.

Le Foyer et les résidences CNR passe sous tutelle du département. Le directeur, M. Malzieu, dispose de 43 postes de personnel.

### Agrandissement des ateliers

Le hall des ateliers, environ 1500 m<sup>2</sup>, s'avère d'une surface insuffisante. La cohabitation des différents postes de travail pose quelques problèmes. Un agrandissement de 285 m<sup>2</sup>, pour accueillir l'atelier serrurerie et un auvent de stockage, est envisagé en janvier 1982. L'obtention des financements retarde le projet. Les travaux ne débutent qu'en novembre 1985 et sont réceptionnés le 3 juillet 1986.

La convention signée en 1974 entre l'AEBE et la commune de Beauchastel décharge cette dernière, bien que propriétaire des locaux, d'assumer le financement du gros entretien des bâtiments. Pour mieux se conformer à la législation réglant les relations entre les propriétaires et les locataires et pouvoir entreprendre des travaux, un bail emphytéotique, se substituant à la convention de 1974, est signé par les deux partenaires en mai 1987.

Pour une meilleure organisation du travail, un nouvel atelier de 600 m<sup>2</sup>, destiné à la menuiserie, est construit en 1990.



Les agrandissements : 1 - Extension de l'atelier initial en 1986  
2 - Nouvel atelier de menuiserie en 1990

### L'AEBE cherche repreneur

Aux difficultés habituelles de gestion, deux événements majeurs vont contraindre l'AEBE à se désengager et à rechercher un repreneur pour le CAT et le Foyer.

#### Détournement de fonds

En octobre 1987, une employée constate que 418 635 francs ont disparu des comptes du Foyer. Le directeur est mis en garde à vue le 10 octobre 1987. Il ne sera libéré que le 22 décembre 1987. Il sera remplacé par M. Boulet.

#### Condamnation du président de l'AEBE

Traduit en correctionnelle par des membres du CE pour non remise de délibérations et non information, le président de l'AEBE, M. Sallée, est condamné le 30 mars 1988 à une amende de 5000 francs avec sursis. Avant l'appel du jugement, il démissionne le 12 avril 1988.

Dans ce climat malsain entre l'AEBE et le CE, la nomination d'un nouveau président s'avère très difficile. L'AEBE se pose la question de ses compétences et de ses capacités à gérer les deux établissements CAT et Foyer. Elle décide de rechercher un repreneur : *"l'AEBE se sépare de ses établissements parce que leur extension a entraîné des difficultés sociales, très difficiles à gérer et qui la paralyse." (Archives AEBE - sept. 1988)* Après avoir examiné plusieurs candidatures pour la reprise, l'AEBE, en accord avec les administrations de tutelle, opte pour la Croix-Rouge Française représentée par le comité de la Drôme. Le protocole d'accord, signé en décembre 1990, met fin à l'aventure de l'AEBE, initialisée par le pasteur Carpentier dès 1964, en faveur du travail des handicapés.